

**Oxurion reçoit 300.000 euros dans le cadre du programme de financement
conclu avec Atlas
Dixième tranche entièrement émise et libérée**

Louvain, BELGIQUE, 5 mars - 19h00 CET - Oxurion NV (Euronext Brussels : OXUR), une société biopharmaceutique basée à Louvain, communique aujourd'hui qu'elle a reçu un montant total de 300.000 euros dans le cadre du programme de financement conclu avec Atlas.

Le 4 mars 2024, la société a émis la huitième tranche composée de 12 obligations convertibles, pour un montant total de **300.000 euros**.

Cette tranche a été émise conformément à l'accord conclu avec Atlas fin 2023, tel que décrit dans le communiqué de presse publié par la Société le 28 décembre 2023.

À propos d'Oxurion

Oxurion (Euronext Bruxelles : OXUR) est engagée dans le développement de thérapies ophtalmiques standard de nouvelle génération pour le traitement des maladies de la rétine. Le siège social d'Oxurion se trouve à Louvain, en Belgique. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante www.oxurion.com.

Informations importantes sur les déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des «déclarations prospectives». Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes actuelles et sont dès lors affectées par divers risques et incertitudes. La société ne peut donc pas garantir que ces déclarations prospectives se concrétiseront et ne s'engage pas à les mettre à jour ou à les réviser, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Des informations supplémentaires sur les risques et incertitudes affectant la Société et sur d'autres facteurs susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et les déclarations prospectives sont incluses dans le rapport annuel de la société. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre ou une invitation à vendre ou à acheter des titres ou des actifs d'Oxurion dans une quelconque juridiction. Aucune valeur mobilière d'Oxurion ne peut être offerte ou vendue aux États-Unis sans enregistrement en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933 (U.S. Securities Act), telle que modifiée, ou en vertu d'une dérogation à cette loi, et conformément à toutes les lois applicables en matière de valeurs mobilières de l'État américain.

Pour plus d'informations, veuillez contacter

Oxurion NV

Pascal Ghoson Administrateur délégué

pascal.ghoson@oxurion.com

Backstage Communication

Jurgen Vluyjmans

jurgen@backstagecom.be